

20240504 Lyon Mag

<https://www.lyonmag.com/article/135951/evacuation-de-170-personnes-a-lyon-la-deputee-marie-charlotte-garin-propose-de-reconcilier-ville-et-associations>

Évacuation de 170 personnes à Lyon : la députée Marie-Charlotte Garin propose de réconcilier Ville et associations



Marie-Charlotte Garin - LyonMag

La Ville de Lyon s'est retrouvée dans le viseur de nombreuses associations en demandant [l'évacuation du gymnase Dargent](#) vendredi soir.

Pour Jamais sans Toit ou Droit au Logement, le maire [Grégory Doucet](#) est devenu celui qui a sollicité la police nationale pour remettre dehors 170 personnes, dont 70 enfants.

Déjà fâché avec la préfecture du Rhône, l'édile écologiste se retrouve au pied du mur. Et comme son adjointe (PS) chargée des Solidarités [Sandrine Runel](#) est dans le même bateau, il fallait trouver une émissaire, non affiliée à la Ville de Lyon et proche de ces associations.

C'est donc [Marie-Charlotte Garin](#) qui se propose de les réconcilier.

La députée écologiste du Rhône, qui avait passé une nuit dans une école lyonnaise occupée par une famille SDF cet hiver, s'est fendue d'un communiqué dans lequel elle porte un regard critique sur la situation, en prenant un point de vue le plus éloigné possible de la mairie. *"Il est impératif de rappeler que la Ville de Lyon et les collectifs ne peuvent être des adversaires. Ils sont, face à l'urgence et à l'abandon de l'État, de facto partenaires pour éviter le pire"*, annonce la parlementaire.

"Je suis volontaire pour organiser une réunion entre les différentes parties prenantes afin de tirer tous les enseignements de cet épisode", poursuit Marie-Charlotte Garin.

Sera-t-elle considérée comme une négociatrice suffisamment indépendante pour que les associations furieuses acceptent de s'asseoir autour d'une table avec Grégory Doucet et Sandrine Runel ?

Gymnase Dargent : face à l'irresponsabilité de l'Etat, le dialogue doit reprendre entre ceux qui agissent

170 personnes ont été expulsées du gymnase Dargent (Lyon 8e) par les forces de l'ordre dans la nuit de vendredi à samedi. Cette situation n'est pas satisfaisante.

Je partage l'engagement des collectifs qui défendent les droits des personnes à la rue tout au long de l'année et qui essayent de trouver des solutions face au fléau du sans-abrisme. La Ville de Lyon, aussi, s'efforce d'en trouver continuellement, au-delà de ses compétences.

Je regrette que cette fois, des solutions n'aient pas été trouvées de manière anticipée, en concertation entre la Ville de Lyon et les collectifs. La situation atteste d'une dégradation du lien de confiance et du dialogue entre les collectifs et la Ville de Lyon. Il est impératif de rappeler que la Ville de Lyon et les collectifs ne peuvent être des adversaires ; ils sont, face à l'urgence et à l'abandon de l'Etat, de facto partenaires pour éviter le pire.

L'abandon de l'Etat se confirme et s'aggrave, puisque malgré l'annonce fin 2023 de 120 millions d'euros de budgets supplémentaires, le ministère du Logement n'est toujours pas en capacité de nous donner des chiffres précis concernant la création de nouvelles places d'hébergement d'urgence dans le département du Rhône.

Où est l'argent ? Où sont les places ? Où est l'Etat ?

Depuis hier soir, la préfecture du Rhône, silencieuse comme à son habitude, est elle-même absente et laisse la collectivité seule en première ligne.

En s'appuyant sur la mobilisation collective que nous avons pu construire l'hiver dernier pour lutter contre le sans-abrisme et particulièrement celui des enfants, je suis volontaire pour organiser une réunion entre les différentes parties prenantes afin de tirer tous les enseignements de cet épisode.

L'année dernière nous avons su nous unir pour rappeler où est la défaillance : du côté de l'Etat. Un toit, c'est un droit, et ce n'est qu'en travaillant de concert que les forces humanistes pourront le faire respecter.

**Marie-Charlotte Garin,
Députée de Lyon**